

INFORMATIONS DE RENTREE

Chers parents,

L'équipe enseignante de l'école Clément Chausson souhaite à tous une excellente rentrée scolaire.

Quelques rappels

Horaires de l'école : 8h30- 11h45 13h45-16h

Horaires d'accueil :

- Garderie : 7h30-8h20 16h00-19h

- Dans la cour : 8h20-8h30 13h35-13h45

Coordonnées de l'école : Ecole élémentaire Clément Chausson

5, rue Léger Rabès

19000 Tulle

05 55 26 61 01

Horaires à respecter pour rejoindre l'école : de 8h15 à 8h45 et de 13h15 à 13h45

Pour tout changement ou problème concernant les temps de cantine ou de garderie, veuillez contacter directement les personnes concernées :

Téléphone de la cantine : 05 55 26 77 59

Pour la cantine, **les enfants doivent obligatoirement amener une serviette de table** marquée à leur nom. La serviette sera remise aux enfants à la fin de chaque semaine pour lavage.

Téléphone de la garderie : 05 55 26 02 63

En cas de retard imprévu, il n'est pas nécessaire de prévenir l'école par téléphone en fin de journée. Les enfants seront confiés au personnel de garderie.

➤ Absences

Toute absence doit être signalée par téléphone **le matin même** et justifiée ensuite par un écrit de la famille.

Rappel des horaires pour rejoindre l'école : de 8h15 à 8h45 et de 13h15 à 13h45

➤ L'assurance scolaire

Les familles assurées à la M.A.E. ont reçu les imprimés directement à leur domicile et doivent retourner la partie réservée à l'établissement.

Des imprimés vierges sont disponibles à l'école.

Si vous choisissez une autre assurance, **fournir rapidement une attestation d'assurance au nom de l'enfant, en contrôlant que l'enfant est bien assuré à titre individuel.**

➤ **Papiers de rentrée**

Les documents suivants ont été remis à votre enfant, merci de compléter :

- l'autorisation pour les APC (activités pédagogiques complémentaires = aide aux élèves).
- l'autorisation pour le droit à l'image.
- l'autorisation de communiquer l'adresse personnelle pour les élections au conseil d'Ecole.
- l'autorisation pour le port de lunettes uniquement, si votre enfant est concerné.

Veillez remettre les documents à l'enseignant de votre enfant pour le lundi 5 septembre 2016 délai de rigueur.

➤ **Coopérative scolaire, cotisation pour le petit calendrier des PEP**

- La participation (facultative) à la coopérative scolaire est de 6 €. Cette cotisation sert à financer différents projets de classe ou des sorties telles que école et cinéma.

- 1€ pour le petit calendrier des PEP.

Veillez remettre les différentes cotisations dans deux enveloppes distinctes, au nom et prénom de l'enfant.

➤ **Réunions de rentrée**

Compte tenu des recommandations du ministère et afin de toucher le plus grand nombre de parents, deux réunions auront lieu en septembre.

- **Une réunion collective, pour tous les parents de l'école : le lundi 12 septembre à 18h30, dans la salle de la cantine.**

- **Une réunion d'information dans chaque classe : le lundi 19 septembre, de 18h à 19h.**

NB : Pour les rendez-vous individuels veuillez en faire la demande via le cahier de liaison de votre enfant.

Merci par avance, la directrice.

Signature des parents :

--